



## **NOS RETRAITES SONT EN DANGER, DÉBATTONS-EN ENSEMBLE, MOBILISONS-NOUS !**

Après la publication des rapports du COR (Conseil d'Orientation des Retraites) et du rapport Moreau et la mise en avant d'un déficit de financement du système par répartition de 20 Mds € à l'horizon 2020 (soit 1 % du PIB et l'équivalent du budget alloué aux entreprises par le Pacte de compétitivité), le gouvernement Hollande-Ayrault s'apprête à son tour à donner un inquiétant coup de canif dans NOS retraites.

**Après trois réformes qui ont déjà remis en cause :**

- les bases de calcul de la retraite dans le privé en 1993 ;
- **le nombre d'annuités nécessaires** pour percevoir une retraite à taux plein avec l'abandon des 37,5 annuités et **l'instauration d'une décote** en 2003 ;
- **l'âge légal** de départ en retraite passé de 60 à 62 ans en 2010 ;

... **cette fois**, avec une nouvelle réforme programmée, ce sont l'allongement de la durée de cotisations, la désindexation des pensions versées par rapport à l'inflation, voire la remise en cause des bases de calcul des pensions civiles qui sont désormais à l'ordre du jour.

Après une courte période estivale, pour consulter les partenaires sociaux entre juillet et fin août 2013, le gouvernement s'apprête à aller très vite. A la mi-septembre, son projet rendu public sera immédiatement présenté au Parlement dans l'espoir que la loi réformant à nouveau notre système soit votée d'ici la fin octobre avec mise en œuvre immédiate dès le 1<sup>er</sup> janvier 2014.

Pour empêcher des mesures qui seront lourdes de conséquences sur notre avenir social commun et notre vie quotidienne de futur(e)s retraité(e)s, l'heure est à la mobilisation !

**Si nous ne voulons pas que :**

- les salariés soient contraints à travailler plus longtemps pour percevoir une retraite à taux plein, quand d'autres étant « hors emploi » dès 55 ans sont obligés de vivre avec les minima sociaux avant d'espérer toucher une retraite amputée ;
- les jeunes de 16 à 25 ans accèdent de plus en plus difficilement au marché du travail, les plus anciens étant contraints par les réformes d'y rester de plus en plus longtemps ;
- les femmes salariées à temps partiel imposé ou sur des emplois peu qualifiés soient promises à la pauvreté et au minimum vieillesse ;

...Retrouvons-nous pour en débattre et préparer ensemble  
la journée d'action du 10 septembre.

A l'appel de l'intersyndicale en administration centrale CGT – FO – SUD  
1<sup>ère</sup> RENCONTRE-INFORMATION/DÉBAT\* sur le thème :

« AVENIR de NOS RETRAITES »

3 septembre 2013, de 12h30 à 14h30

Centre des Activités Sportives et Culturelles (CASC à Bercy)

\* Afin de garantir les droits des agents à l'information, une demande de 2 heures d'Information syndicale mensuelle a été déposée auprès de la DRH, en application de l'art 5-1 du décret du 28 mai 1982 modifié

→ Pour contribuer au débat et l'enrichir ✉ [intersyndicale.retraites@yahoo.fr](mailto:intersyndicale.retraites@yahoo.fr)